



<u>AMPLIATIONS</u>	
Commissaire délégué	1
Gouvernement	1
Congrès	1
DJA-Doc	1
Directions	14
Intéressés	3

## ASSEMBLÉE DE PROVINCE

### SECRETARIAT GÉNÉRAL

N°34-2011/APS

### DÉLIBÉRATION modifiant la délibération n° 43-2009/APS du 27 mai 2009 portant désignation des représentants de la province Sud dans divers organismes extérieurs

#### L'ASSEMBLÉE DE LA PROVINCE SUD

Délibérant conformément à la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu la délibération modifiée n°43-2009/APS du 27 mai 2009 portant désignation des représentants de la province Sud dans les organismes extérieurs,

**A ADOPTÉ EN SA SÉANCE PUBLIQUE DU 9 NOVEMBRE 2011, LES DISPOSITIONS DONT LA TENEUR SUIT :**

**ARTICLE 1 :** La représentation de la province au sein des organismes et comités, mentionnés par la délibération du 27 mai 2009 susvisée et énumérés ci-après, est complétée comme suit :

**SECTEUR DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET  
DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

Au comité d'études pour la modification du plan d'urbanisme directeur de la ville de Nouméa, sont désignés mesdames Cynthia LIGEARD, Isabelle OHLEN et monsieur Georges NATUREL.

**ARTICLE 3 :** La présente délibération sera transmise à Monsieur le commissaire délégué de la République et notifiée aux intéressés.

**Le président**

**Pierre FROGIER**

## VERSION PUBLIEE AU JONC

8711 du 10-11-2011

Délibération n° 34-2011/APS du 9 novembre 2011 modifiant la délibération n° 43-2009/APS du 27 mai 2009 portant désignation des représentants de la province Sud dans divers organismes extérieurs (p. 8562).